



Conseil municipal du 12 février 2015

Débat d'Orientations Budgétaires 2015

Intervention de Cachan Ensemble par Thierry Didier

<http://cachan-ensemble.fr/>

Monsieur le Maire, chers collègues,

Pour le groupe Cachan Ensemble, le débat d'orientations budgétaires est un moment phare de la démocratie locale. Comme d'autres villes, Grenoble entre autres¹, Il nous appartient d'utiliser hardiment le cadre légal pour avoir un échange constructif et riche sur le futur de notre commune.

Cette année, cette ambition est une nécessité tant les contraintes sont fortes :

- la réduction durable de la dotation globale de fonctionnement va modifier l'équilibre de notre budget de fonctionnement et nos capacités d'autofinancement.
- une connaissance préalable des enjeux financiers sera nécessaire pour anticiper et s'adapter au bouleversement institutionnel que constitueront la mise en place de la Métropole du Grand Paris et la réforme territoriale.

Comme l'an passé, nous sommes déçus. Le document qui est soumis à notre examen n'offre aucune prospective pluriannuelle et présente des objectifs pour 2015 qui manquent de formalisation et de cohérence.

Nous voulons néanmoins focaliser sur quelques interrogations :

1. Les ressources de la commune semblent résolument orientées à la baisse :
 - La baisse de la DGF est programmée : faute d'éléments chiffrés traduisant l'impact pour Cachan, nous considérons que la perte sera de l'ordre de 2,6 % en cible ;
 - Les produits fiscaux progresseront très lentement compte tenu des prévisions faibles d'inflation et du gel des taux de la part communale.
Mais peut-être est-il envisagé une progression des bases résultant des programmes immobiliers à venir et du développement urbain ?
2. Les dépenses de fonctionnement sont peu flexibles : charges de personnel en progression du fait du Glissement Vieillesse Technicité (elles représentent la moitié des dépenses), annuité de la dette (elles ont déjà été optimisée, il n'y a pas espoir de baisse supplémentaire), ... En même temps, la ville prévoit de maintenir les solidarités et le niveau de service. Bien sûr, nous veillerons à ce que le budget respecte cet engagement. Est-ce cependant durable ?
3. Résultat de cet effet de ciseau : la capacité d'autofinancement (excédent de la section de fonctionnement) est en réduction. Elle sera déjà négative en 2014 sur la base du compte administratif prévisionnel. Qu'en sera-t-il dans les prochaines années ?
4. L'équilibre du budget est assuré par des recettes annexes : prélèvement sur les réserves ou ventes d'actifs immobiliers. Le train de vie sera maintenu en entamant le patrimoine. Est-ce une politique acceptable et durable ?

1 Pour consulter le débat d'orientation budgétaire 2015 de la ville de Grenoble :
http://www.grenoble.fr/include/viewFile.php?idtf=19938&path=b0%2F19938_864_2015-01-DOB-definitif-15jan.pdf

5. En conséquence, c'est le financement des investissements qui est en cause. Allez-vous ralentir le rythme des investissements ? Est-ce compatible avec le développement urbain ?
6. Les équipements publics peuvent aussi être financés par endettement. Nous sommes déjà à 1.700 € de dettes par habitant. Comment l'endettement évoluera-t-il durant la mandature ?

A ce stade, nous ne disposons pas des éléments permettant de comprendre la quadrature du cercle proposé dans ce DOB : baisse des recettes, gel des taux d'imposition, maintien des services, poursuite des investissements et réduction ou maintien de l'endettement.

Voilà les questions que nous aurions aimé débattre ensemble, et qui sous un aspect technique, cachent un débat sur le développement de Cachan et la vie de ses habitants.

En lieu et place de ce débat structurant, nous constatons que l'objectif de l'obtention d'une 4^{ème} fleur est maintenu, mais le projet n'est pas évalué.